



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANICET

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, en vertu de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, concernant le calendrier des séances du conseil pour l'année 2025.

Lundi, 13 janvier 2025 à 19 h

Lundi, 3 février 2025 à 19 h

Lundi, 3 mars 2025 à 19 h

Lundi, 7 avril 2025 à 19 h

Lundi, 5 mai 2025 à 19 h

Lundi, 2 juin 2025 à 19 h

Lundi, 7 juillet 2025 à 19 h

Lundi, 4 août 2025 à 19 h

Lundi, 8 septembre 2025 à 19 h

Mercredi, 1er octobre 2025 à 19 h

Lundi, 10 novembre 2025 à 19 h

Lundi, 1er décembre 2025 à 19 h

Donné à Saint-Anicet, ce 4 décembre 2024.



Directeur général et
Greffier-trésorier